

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

# CONFERENCES ARCHEOLOGIQUES

—  
AU COLLÈGE CANADIEN

—  
Abrégé de l'histoire des persécutions

(Suite)

Période de la paix

—  
Basiliques Constantinienes

—  
**L**E règne de Constantin nous amène naturellement à dire un mot des basiliques auxquelles il a donné son nom. Nous en parlerons au point de vue de l'art. Elles ne commencent pas avec Constantin, car il y en avait au temps des persécutions. Elles datent du VI<sup>e</sup> siècle de la fondation de Rome. Tite-Live dit que jusque-là, il n'y en avait pas, *neque enim tunc basilicæ erant*. Les premières furent les basiliques Porcia, Sempronia, Emilia et Julia, toutes sur le Forum. Leur destination était purement civile. Elles servaient de bourse, de chambre de commerce, mais plutôt de tribunal où l'on rendait la justice. Elles se composaient presque toujours d'une salle rectangulaire et d'une abside au fond. Outre ces grandes basiliques du Forum, il y en avait d'autres dans les palais des Patriciens. Celles-là avaient souvent une destination différente. Elles servaient d'églises aux chrétiens, comme on le sait par les épîtres de saint Paul, *ecclesiæ domesticæ*. A la faveur de la tolérance, les chrétiens en érigèrent d'autres, surtout en Orient. Nous en avons parlé, en faisant le récit de la persécution de Dioclétien. Ces églises différaient des temples païens pour diverses raisons :

Une des principales, c'est que le temple païen ne recevait que le sacrificateur; tandis que les basiliques chrétiennes devaient contenir dans son enceinte et le célébrant et tous les assistants. Nous devons cependant dire que les basiliques chrétiennes tirent leur origine de la basilique païenne. Mais cela ne suffit pas; car la basilique païenne avait deux formes, selon qu'elle était civile ou privée. La basilique chrétienne prit la forme de la basilique privée. Il est facile d'expliquer que les chrétiens aient emprunté cette forme plutôt que l'autre, habitués qu'ils étaient de se réunir dans leurs églises domestiques. D'un autre côté, la basilique civile avait une grande variété de formes: ce que l'on ne trouve pas dans la basilique privée. Une autre raison qui a invité les chrétiens à adopter ce genre d'architecture, c'est qu'ils voulurent imiter les cryptes basilicales des catacombes et la forme de leurs maisons. Nous en avons un exemple dans la cimetièrre Ostrien. La basilique découverte par le F. Marchi en 1841 se compose de deux grandes salles séparées, destinées très probablement l'une aux hommes et l'autre aux femmes. On sait comment les prescriptions des "Constitutions apostoliques" établissent formellement la séparation des sexes. La salle destinée aux femmes comprend deux travées séparées par des demi-colonnes. Celle des hommes a le même nombre de travées, mais séparées par des pilastres.

La particularité la plus remarquable de cette crypte est un prolongement ultérieur de la salle des hommes, de manière à former un chœur ou un sanctuaire. A l'extrémité du sanctuaire, au milieu et contre la muraille est une chaire épiscopale à dossier et à bras taillée dans la pierre. De chaque côté un banc de pierre se projette le long de la muraille et occupe ainsi l'extrémité et les

deux côtés du sanctuaire. A gauche de la basilique on trouve deux salles que l'on peut considérer comme des vestibules destinés à l'école des catéchumènes. Bref, c'est une basilique en miniature.

Les maisons romaines ont aussi fourni leur contingent à ce genre d'architecture adopté par les chrétiens. Dans les anciennes maisons romaines, l'on distingue des parties très distinctes. D'abord le *vestibulum* qui est un étroit passage dans une salle le plus souvent entourée de colonnes et à laquelle communiquent plusieurs chambres à coucher. Venait ensuite l'*Atrium*, entouré de pilastres et décoré d'un bassin de marbre avec une eau jaillissante. Au fond était le *Tablinum*, grand salon de réceptions, divisé en deux salles : la "*destra*" et la "*sinistra*." L'on passait de là, d'un côté, dans un cabinet destiné aux objets rares et précieux et de l'autre dans la salle à manger, le *triclinium*. Toutes ces pièces s'ouvraient sur une colonne de oblongue qu'on appelait *péristyle* et au milieu de laquelle était un petit jardin appelé *viridarium*.

Or, toutes ces parties ont leurs correspondantes dans les basiliques chrétiennes. Nous en avons un exemple dans la basilique de Saint Clément qui fut reconstruite sur des plans du IV<sup>e</sup> siècle. C'est donc d'après ces différentes sortes de basiliques privées du paganisme, cryptes basilicales des catacombes et formes des maisons romaines que furent édifiées les basiliques constantiniennes.

L'empereur Constantin en fit construire dans les principales villes de la chrétienté. Rome, Constantinople, Bethléem, etc, eurent leurs basiliques. Néanmoins les basiliques constantiniennes proprement dites sont en nombre très restreint. A Rome ce sont les basiliques de Saint-Pierre, Saint-Paul, Sainte-Agnès et St-Laurent érigées par l'empereur lui-même. Saint-Jean de Latran et

d'autres basiliques anciennes que l'on appelle généralement de ce nom constantiniennes, ne le sont pas en réalité.

Le respect dont on entourait le corps des martyrs fit germer cette idée d'élever des monuments à l'endroit précis, où ces vaillants athlètes avaient versé leur sang. Ainsi l'on a jamais déplacé les tombeaux de saint Pierre, de saint Paul, de sainte Agnès, de saint Laurent. Et l'on peut reconnaître encore aujourd'hui que l'ancien pavé de ces basiliques est de niveau avec ces tombeaux. Une confirmation patente de ce fait, c'est que l'on a quelquefois sacrifié un plan régulier au respect dont on entourait ces saintes reliques. Nous en avons un exemple dans la basilique de saint Alexandre sur la voie Nomesane. On y voit l'autel dans une direction oblique avec l'axe de l'église. Pourquoi cette anomalie ? Si ce n'est par respect pour le tombeau. Cette règle que l'on s'imposa de ne jamais déplacer un martyr, se prolongea jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle. A cette époque, une inscription d'Honorius nous parle du déplacement du tombeau de saint Pancrace. C'était donc un événement puisqu'un pape prit la peine de composer une inscription commémorative et de la graver sur marbre.

En effet, à partir de cette époque les papes furent enterrés dans d'autres cimetières. Ainsi saint Marcellin et saint Marcel furent déposés dans la catacombe de Sainte-Priscille, qui devait jouir du droit des propriétés privées. Cette persécution a un caractère spécial. Détruire les archives des églises semble être le mot d'ordre de l'empereur. On parle, dans les actes des martyrs, d'employés du gouvernement qui visitent les familles à seule fin de détruire les archives.

Les œuvres de saint Augustin nous fournissent des documents à cet appui. C'est à propos de la destruction

de ces archives que commence l'hérésie des Donatistes. Les évêques comme on sait, étaient forcés de consigner les livres saints. Plutôt que de faire cette consignation, ils préférèrent livrer les actes des Martyrs. Ce qui explique pourquoi ces Actes ont été remaniés. Or ces Donatistes accusèrent les évêques de traîtres *Proditores. Traditores*. Et les jours pendant lesquels se firent ses consignations furent appelés *dies traditionis*.

Pour avoir une idée de l'état de l'église d'Afrique au IV<sup>e</sup> siècle nous n'avons qu'à consulter le *breviculum collationis cum Donatistis* de saint Augustin. Cet ouvrage contient une espèce d'inventaire des archives de l'Eglise. Il contient quantité de détails importants et intéressants : tels que une description des objets que possédaient les églises et le palais épiscopal. Et voilà pour ce qui regarde cette période de la seconde phase de la persécution de Dioclétien.

A ces jours devaient en succéder de plus terribles encore. Galère, le plus furieux des Empereurs, ordonna que les chrétiens sacrifiasent aux idoles non seulement dans les lieux publics, mais même dans les boutiques de particuliers. Ces jours pendant lesquels les chrétiens étaient forcés d'offrir de l'encens, furent appelés *dies thurificationis*. Nous empruntons cette expression d'une inscription trouvée près de Mastore en Numédie. *Depositio cruoris sanctorum martyrum qui passi sunt sub preside Floro in diebus thurificationis*. Cette inscription est très importante. Elle confirme, comme d'autres documents, une période spéciale de cette persécution. Elle nous apprend aussi que les chrétiens déposaient le sang des martyrs dans leurs tombeaux. Ce qui explique l'existence de ces vases que l'on rencontre quelquefois. En règle générale l'on peut voir un signe d'un martyr dans un vase trouvé à l'intérieur d'un tombeau.

Il y a quelques vingt ans passés, on a retrouvé un de ces vases dans une catacombe de la Via Salaria, et l'analyse du contenu nous a fait découvrir du sang. C'était très probablement le sang d'un martyr. On a également retrouvé un vase contenant du sang dans la tombe de Protase à Milan.

Cette coutume de déposer le sang des martyrs dans leurs tombeaux était donc générale.

Une autre spécialité de cette persécution, c'est que plusieurs chrétiens furent condamnés aux carrières *ad metalla damnatus*. Ils travaillent soit dans les carrières de pouzzolane, soit dans les carrières de marbre. Plusieurs furent employés à la construction des thermes et moururent martyrs. Le plus célèbre est saint Saturnin que l'on a déposé dans un cimetière près de la Porta Salaria.

Une inscription nous parle des soldats qui devaient garder ces condamnés aux travaux forcés.

La persécution se continue jusqu'en 305. C'est l'époque de l'abdication de Dioclétien et de Maximin. Dioclétien était fatigué de l'empire, mais il ne voulait pas laisser son collègue sur le trône. C'est pourquoi il l'obligea à donner sa démission le même jour que lui. Ce qu'ils firent, Dioclétien à Nicomédie et Maximin à Milan en mai 305.

Dioclétien se retira dans sa ville de Salona où il s'était fait construire un magnifique palais. Ce palais était si considérable que la ville de Spalato est aujourd'hui renfermée dans ses ruines. Son tombeau se voit à présent dans la cathédrale de cette ville.

Maximin ne se fixa pas. Inquiet, il allait çà et là, voulant toujours reprendre l'empire. Après l'abdication de ces deux empereurs, Galère et Constance Chlore devinrent les deux Augustes et s'adjoignirent Maximin

Darza et Licinius. La persécution continue surtout dans les provinces de Galère, mais elle n'est pas aussi violente qu'avant 305. Surpris d'une maladie terrible Galère, nous dit Eusèbe, écrivit un édit de tolérance de son lit de mort. Il se recommandait aux prières des chrétiens, mais plutôt par un sentiment de crainte que par amour de la justice. Il mourut, ajoute Eusèbe, dans des souffrances atroces.

Maximin Darza ne voulait pas accepter cet édit de Galère. Il l'envoya cependant aux gouverneurs de provinces. Après la mort de Galère, il continua la persécution avec encore plus de cruauté. Voici sa manière à lui de procéder. Il voyage à travers les régions les plus importantes de son empire et se fait partout présenter les pétitions hostiles aux chrétiens. Ces pétitions qualifient les chrétiens de rebelles et supplient l'Empereur de les exterminer sans merci, Eusèbe nous dit avoir vu une inscription à Cyr en Phénicie qui contient un specimen de pétition. Longtemps l'on a douté de sa valeur, mais une récente découverte montre qu'elle est bien exacte. En effet, il y a quatre à cinq ans, on a trouvé en Asie Mineure un fragment d'inscription dont une partie grecque, une partie latine. La partie la plus importante est en grec. C'est une pétition de la ville d'Aricana à l'empereur. En voici le titre. " Aux sauveurs de toute l'humanité, aux dieux Augustes, aux Césars Galère, Valère, Maximin, Flore, Valère, Constantin et Valère Lucius, pétition et prières de la population fidèle de la Gallicie et de la Pamphlie.

Puis elle continue: " Comme les dieux vos parents ont montré une grande bienveillance pour vous et pour nous, O grands princes, à vous qui aimez la religion, nous avons cru tout-à-fait nécessaire pour votre santé, à vous Seigneurs suprêmes de toutes les choses du mon-



de, nous avons cru nécessaire, disons-nous, de vous diriger une pétition et de vous prier, de punir les chrétiens qui se montrent rebelles aux lois et de les faire cesser une fois d'insulter à votre divinité etc. Cette inscription correspond aux indications d'Eusèbe. C'est presque la même qu'il eut de Phénicie. Cet état de choses dura jusqu'en 312. Mais la persécution ne sévit pas également partout. Elle fut plus cruelle dans les provinces de Galère et de Maximin. Au contraire, elle cessa presque entièrement dans les Gaules où Constance Chlore se montra favorable aux chrétiens.

A cette époque, Maxence règne à Rome. Tout d'abord il se montre favorable aux chrétiens. Il leur rend leurs lieux de réunions et leurs cimetières. Des documents historiques nous le disent. Mais l'empereur ne persévère pas dans ses bons sentiments. Il persécute les chrétiens dans la dernière période de sa vie qui s'étend de 305 à 312.

Parmi les martyrs, nous mentionnerons les deux Papes Marcel et Eusèbe. Saint Marcel succéda à saint Marcellin dont il avait été le diacre. Une inscription du Pape Damase nous dit qu'il fut victime d'une émeute populaire. Il aurait été condamné à cause d'un certain personnage qui nia la religion chrétienne. *tum in pace negavit*. Il mourut en dehors de Rome, peut-être même en exil. Il fut cependant rapporté à Rome et déposé dans la catacombe de Sainte-Priscille. Saint Eusèbe fut une victime de la persécution de Maxence. Les documents historiques font défaut, mais une inscription Damasienne retrouvée dans la crypte de ce Pape, nous le dit. Malheureusement cette inscription du VI<sup>e</sup> siècle, gravée sur un marbre qui avait servi à Caracalla, n'est qu'une copie de la véritable. On a cependant retrouvé des fragments de l'inscription primitive. Elle nous dit.

avoir été composée par le Pape Damase pour Eusèbe martyr. *Damasus episcopus fecit Eusebio episcopo martyri.*

Le texte de cette inscription contient un résumé du martyre de saint Eusèbe. Elle nous dit aussi qu'un certain Héraclius prétendait que le Pape ne pouvait pas absoudre du crime d'apostasie. *Heraclius vetuit lapsos peccata dolere.* Alors cette dispute aurait divisé le peuple et on aurait versé du sang. Maxence, pour couper court à ces dissensions, chassa de Rome et Eusèbe et Héraclius. Eusèbe fut exilé en Sicile où il mourut en 310. Peu après, sous Constantin, il fut transporté à Rome et enterré dans le cimetière de Saint-Calixte. Une inscription trouvée en 1856 confirme cette assertion.

Les actes des martyrs nous parlent de deux autres victimes célèbres à Rome. Ce furent saint Pierre et saint Marcellin. Le premier était prêtre, le second exorciste. On dit qu'ils furent exécutés dans un bois du côté de la voie Cornelia au delà du Vatican. Leurs corps furent transportés dans le cimetière de la voie Lavicane *ad duos lauros*. Ce cimetière, situé en dehors de la porte majeure, porte le nom de Saint-Pierre et Saint-Marcellin. Sur leur tombeau, Damase plaça l'inscription suivante qui a une valeur toute spéciale. *Marcellini tuos pariter Petre nosce triumphos percussor retulit Damaso mihi cum puer essem.* Cette inscription est bien admissible puisque Damase naquit au commencement du IV<sup>e</sup> siècle, à l'époque de la persécution de Dioclétien. Il a donc pu parler aux bourreaux de ces deux martyrs, ajoutons que jusqu'à l'an dernier, on indiquait sur la voie Lavicane une crypte byzantine qui contenait une inscription où figuraient les noms de saint Pierre et de saint Marcellin. Mais vu l'absence de signes graphiques, on avait quelque difficulté à admettre cet endroit comme le véritable. Or, de récentes fouilles nous permettent d'en fixer la

position. Dans le voisinage est une église souterraine avec abside et qui contient des indications graphiques, telles que *Petrus et Marcellinus, orate pro nobis*. Il y a de ces indications dans toutes les langues : grecque, latine, gothique, lombarde du IV<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle. Le nom de sainte Hélène, qui fut déposée dans ce cimetière y est même mentionné.

Deux soldats, Gapias et Maurus furent également martyrs de cette persécution. Leurs Actes nous disent qu'ils furent déposés dans l'endroit où saint Pierre avait baptisé. Or dans d'autres Actes, nous voyons qu'il baptisa dans le cimetière Ostrien, sur la voie Nomentane. C'est donc là que doit se trouver le tombeau primitif de ces deux martyrs.

Sainte Sotère est aussi une des victimes de cette persécution. Martyrisée en 304, elle fut déposée dans une région spéciale du cimetière de Saint-Calixte, qui prit plus tard le nom de catacombe de Sainte-Sotère. M. de Rossi a reconnu l'endroit de la basilique de Sainte-Sotère, ainsi que des fragments d'inscription qui en rappellent le souvenir et celui de saint Ambroise. Tous deux, en effet, étaient de la famille Aurélia. M. de Rossi conclut que saint Ambroise devait avoir son tombeau à côté de celui de sainte Sotère. L'inscription composée à la mémoire de saint Ambroise à Milan, confirme cette opinion. Et nous sommes à la fin des grandes persécutions ; nous touchons dès à présent à l'époque de la paix.

---

**LA PREMIERE CAISSE ECCLESIASTIQUE****Au Canada (1)****Précis des Règles de la Société Ecclésiastique de Saint-Michel, extraits des procès-verbaux de ses délibérations. — 15 septembre 1809***(Suite)*

Liste des membres de la société, suivant l'année de leur aggrégation :

1799

Mgr J. O. Plessis, président ; MM. Vézina de Saint-Vallier, vice-trésorier ; Deguise, trésorier ; Alinotte, Perras, Amiot, Raimbault, secrétaire ; Griault, Genest, Verreau de Saint-Thomas, Villade, Pâquet de Saint-Pierre, Le Courtois.

1800

MM. Lelièvre, Vézina de Saint-Augustin, Verreau de Saint-Roch, Desjardins, député-trésorier ; Lamotte de Saint-Cuthbert, Boissonault, De Borniol, Pâquet de Saint-Gervais, Le Jamtel, Bédard de Saint-Ambroise.

1801

Mgr Bern. Claude Panet, vice-président ; MM. Gagnon de la Sainte-Famille, Fréchette, Chaboillez, Cazeneuve, Deguire, Gibert, Rinfret, Girouard, Ranvozyé, Vanfelson.

1802

MM. Bédard de Saint-François, Landriaux, Denéchaud, Le François, Boucher, Ciquard, Duchouquet.

1803

MM. Fournier, Daulé.

1804

MM. Bezeau, Joyer, Orfroy.

---

(1) Voir la *Revue*, No 6, page 240.

1805

MM. Vinet, Maguire, Pichart.

1806

MM. Pinet, Panet de l'Islet, Raizenne, Courtain, Felix, Germain, Painchaud.

1807

MM. Bélair, De Calonne, Fortin, Aubry, Delaunais, Consigny, Le Clerc, Dorval, Ecuiez, Desforges, Lamotte de Saint-Joseph, Lancto.

1808

MM. Allain, Malavergne, Doucet, De Boucherville-Begin, Gausselin, Kelly, Labadye, Tabeau, Gagnon de Québec, Huot, Boudreau.

1809

MM. Brouillet, Roupe, Conefroy, Macdonell, Robitaille, Bruguier, Vallé.

Liste des vingt-quatre membres qui ont eu le plus de suffrages dans la dernière élection, pour remplir la charge de procureurs.

MM. 1. Perras .....	37 voix
2. Bédard de Saint-Ambroise .....	37 "
3. Deguise .....	35 "
4. Verreau de Saint-Thomas .....	32 "
5. Desjardins .....	30 "
6. Vézina de Saint-Valier .....	25 "
7. Rimbault .....	25 "
8. Doucet .....	25 "
9. Bédard de Saint-François .....	20 "
10. Pâquet de Saint-Gervais .....	20 "
11. Borniol .....	19 "
12. Maguire .....	19 "

Ces douze sont reconnus pour procureurs et doivent correspondre avec les différents Arrondissements ou Cantons, suivant le numéro qui est à la tête de leurs noms.

MM. 13. Villade .....	17	voix
14. Vanfelson .....	17	"
15. Dénéchaud .....	17	"
16. Lamotte de Saint-Cuthbert .....	15	"
17. Boucherville .....	15	"
18. Daulé .....	14	"
19. Chaboillez .....	14	"
20. Pâquet de Saint-Pierre .....	14	"
21. Amiot .....	12	"
22. Boucher .....	12	"
23. De Calonne .....	11	"
24. Fréchette .....	9	"

C'est d'entre ces douze que seront tirés, s'il en est besoin, de nouveaux procureurs, pour remplir les places qui viendraient à vaquer avant la prochaine élection générale.

Distribution des arrondissements ou cantons par territoires.

I. Arrondissement ou canton. M. Perras, procureur. Toutes les paroisses du nord, au-dessous du sault de Montmorenci, y comprises l'isle aux Coudres et l'isle d'Orléans.

Membres de ce canton : MM. 1. Ranvozzé, 2. Lelièvre, 3. Le Courtois, 4. Le François, 5. Gagnon, 6. Fortin, 7. Boissonault, 8. Genest.

II. Arrondissement ou canton. M. Bédard de Saint-Ambroise, procureur. Depuis le sault Montmorenci jusqu'au cap de la Madeleine inclusivement, toutes les paroisses, y comprise la ville de Québec.

Membres de ce canton : MM. 1. Vanfelson, 2. Boucherville, 3. Boudreau, 4. Tabeau, 5. Huot, 6. Gagnon, 7. Daulé, 8. Vézina de Saint-Augustin, 9. Dénéchaud, 10. Malvergne.

III. Arrondissement ou canton. M. Deguise, procureur. Depuis les Trois-Rivières inclusivement, jusqu'à Berthier aussi inclusivement, toutes les paroisses du

nord, tant des profondeurs que sur le fleuve, y comprise l'Isle-du-Pads.

Membres de ce canton : MM. 1. Calonne, 2. Delaunais, 3. Ecuiez, 4. Vinette, 5. Lamotte.

IV. Arrondissement ou canton. M. Verreau de Saint-Thomas, procureur. Depuis Lanoraie et Sainte-Elisabeth inclusivement, toutes les paroisses de la terre ferme du nord, jusqu'à Saint-Benoit inclusivement.

Membres de ce canton : MM. 1. Joyer, 2. Germain, 3. Raizenne, 4. Félix.

V. Arrondissement ou canton. M. Desjardins, procureur. Les isles Perrot, de Montréal, et de Jésus.

Membres de ce canton : MM. 1. Fournier, 2. Cazeneuve, 3. Begin, 4. Bélair.

VI. Arrondissement ou canton. M. Vézina de Saint-Vallier, procureur. Le Haut-Canada et toutes les paroisses qui se trouvent entre le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Outaouais.

Membres de ce canton : MM. 1. Deguire, 2. Aubry, 3. Macdonell.

VII. Arrondissement ou canton. M. Raimbault, procureur. Depuis la ligne Provinciale, jusqu'à la Prairie et Saint-Luc inclusivement, toutes les paroisses entre le fleuve Saint-Laurent et la rivière de Richelieu ou le lac Champlain.

Membres de ce canton : MM. 1. Roupe, 2. Bruguier, 3. Consigny, 4. Robitaille, 5. Lanctot, 1. Rinfret, 7. Boucher.

VIII. Arrondissement ou canton. M. Doucet, procureur. Depuis Longueuil et Saint-Joseph de Chambly inclusivement, toutes les paroisses, en descendant, situées sur la langue de terre entre la rivière de Richelieu et le fleuve.

Membres de ce canton : MM. 1. Chaboillez, 2. Conefroy, 3. Alinotte, 4. Fréchette.

IX. Arrondissement ou canton. M. Bédard de Saint-François, procureur. Depuis la ligne Provinciale jusqu'à Sorel inclusivement, toutes les paroisses au sud de la rivière de Richelieu tant sur la dite rivière que sur celle d'Yamaska et entre les deux.

Membres de ce canton : MM. 1. Gibert, 2. Girouard, 3. Vallé.

X. Arrondissement ou canton. M. Pâquet de Saint-Gervais, procureur. Depuis Saint-François du lac inclusivement, toutes les paroisses du sud, jusqu'à Saint-Michel de la Durantaye inclusivement.

Membres de ce canton, MM. 1. Brouillet, 2. Gausselin, 3. Labadye, 4. Courtain, 5. Dorval, 6. Landriaux, 7. Leclerc, 8. Bezeau, 9. Villade, 10. Lamotte, 11. Duchouquet, 12. Desforges.

XI. Arrondissement ou canton. M. DeBornoil, procureur. Depuis Saint-Vallier et Saint-François, rivière du Sud, inclusivement, jusqu'à Rimouski aussi inclusivement.

Membres de ce canton : MM. 1. Pâquet de Saint-Pierre, 2. Panet de l'Islet, 3. Verreau de Saint-Roch, 4. Griault, 5. Pinet, 6 Amiot.

XII. Arrondissement ou canton. M. Maguire, procureur. La baie des Chaleurs, le New-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et toutes les isles du golphe Saint-Laurent.

Membres de ce canton : MM. 1. Painchaud, 2. Orfroy, 3. Pichart, 4. Allain, 5. Le Jamtel, 6. Kelly, 7. Ciquarâ.

Messieurs les procureurs voudront bien transmettre immédiatement un exemplaire de ce précis, ainsi que le dernier procès-verbal aux membres de leurs cantons respectifs.

Par ordre de Monseigneur le Président.

THOMAS MAGUIRE, Vice-sec.



---

**DECRETS ET SOLUTIONS**


---

Roma, li 10 Maggio 1898.

R. P. D. JOSEPHO MEDARDO EMARD,

Episcopo Campivallensi.

Illme ac Rme Domine,

**I**N litteris die 4 elapsi mensis Aprilis datis, Amplitudo Tua, exponens virum quemdam Secretae *Odd Fellows* Societati adscriptum obiisse, quin ullum poenitentiae signum prius dederit; quaerit:

I. utrum in similibus ca-ibus liceat administrare Sacramentum Extremæ Unctionis, et caeremonias publicas peragere uti cum aliis catholicis; 2. quid de sepultura ecclesiastica tum quoad caeremonias in ecclesia, tum quoad locum in Coemeterio.

Porro cum Societas anglice dicta *Odd Fellows* sit ex damnatis ab Apostolica Sede, cum iis qui illi sunt adscripti eadem tenenda est regula, quæ pro aliis addictis sectis ab Apostolica Sede damnatis. Videlicet, Societatibus istiusmodi adscriptis, si sint notorii, neque sacramenta, neque exequias, neque ecclesiasticam sepulturam concedi posse, nisi debita retractatione emissa, per absolutionem Deo et Ecclesiae fuerint reconciliati. Si quando vero iidem morte præventi retractationem rite emittere non potuerint, dederint nihilominus ante mortem signa poenitentiae et devotionis, tunc poterit eis concedi sepultura ecclesiastica, vitatis tamen ecclesiasticis pompis et solemnitatibus exequiarum.

Interim vero Deum precor ut Te diu sospitem servet.

A. T.

Addictissimus Servus

M. Card. LEDOCHOWSKI, *Præf.*

A. Archief. LARISSEN, *Secr.*

**ETUDE SUR L'ORDO PROVINCIAL  
DE MONTRÉAL POUR 1898**

II.—Applications des nouveaux décrets

(Suite)

**Mois d'octobre**

1o Nous avons trois occasions d'appliquer, pendant ce mois, la règle qui accorde la préséance à la mémoire de l'office concurrent.

1887

1898

**9 OCTOBRIS**

In II Vesp. Solemn. S. Mich.  
comm. 1o Maternit. B. M., 2o  
Dom., 3o seq. (S. Fr. *Borg.*), 4o  
SS. Dionys. et Soc., MM.

In II Vesp. Solemn. S. Mich.  
comm. 1o seq. (S. Fr. *Borg.*),  
2o Maternit. B. M., 3o Dom., 4o  
SS. Dionys. et Soc., MM.

**16 OCTOBRIS**

In Vesp. (Purit. B. M. V.)  
comm. Dom. et seq.

In Vesp. (Purit. B. M. V.)  
comm. seq. et Dom.

**22 OCTOBRIS**

I Vesp. de seq. (SS. Re-  
dempt.) ; comm. Dom. et præc.  
(*Imm. Conc.*)

I Vesp. de seq. (SS. Re-  
dempt.) ; comm. præc. (*Imm.*  
*Conc.*) et Dom.

2o Deux fois un office votif n'aura que sa mémoire dans les 1res ou 2mes vêpres d'une fête semi-double occurrente.

1887

1898

**10 OCTOBRIS**

Vesp. a cap. SS. Ap. ; comm.  
præc. (S. Fr. *Borg.*) et *Suffr.*

In Vesp. (S. Fr. *Borg.*) comm.  
SS. Ap. et *Suffr.*

**12 OCTOBRES**

Vesp. a cap. de seq. (S. Eduardi);  
Eduardi); comm. præc. (S. Jos.) et Suffr.  
Vesp. de seq. (S. Eduardi);  
comm. præc. (S. Jos.) et Suffr.

30 Mais la modification la plus remarquable survenue en ce mois, depuis quelques années, c'est la préférence de la fête de saint Raphaël à celle du T. S. Rédempteur, la première étant primaire et l'autre secondaire (44).

1887

**23 OCTOBRES**

1898

In Vesp. (SS. Redempt.) Vesp. de seq. (S. Raph.);  
comm. seq. (S. Raph.) et Dom. comm. præc. (SS. Redempt.) et  
Dom.

**Mois de novembre**

10 Deux fêtes ont été élevées au rite double majeur, et ont les vêpres entières dans la concurrence avec un double mineur : ce sont la Dédicace de la Basilique du Saint-Sauveur (ou de Latran), le 9 novembre, et celle des Basiliques de Saint-Pierre et Saint-Paul, le 18 novembre (45).

20 Par suite de la réforme du calendrier provincial, les fêtes de saint Didace, de saint Josaphat, de saint Stanislas de Kostka et de saint Léonard de Port-Maurice, ne se font plus aux mêmes dates qu'en 1887. L'office des SS. Irénée et comp., martyrisés le 28 juin, se célèbre maintenant le 3 juillet, premier jour libre suivant ; précédemment, il se faisait le 28 novembre.

(44) Voir l'Ordo pag. 9.

(45) Voir le numéro du 1er février, pag. 116.

30 En vertu d'un indult du 20 juillet 1882 accordé au diocèse de Montréal, qui comprenait alors le territoire de celui de Valleyfield, la Dédicace de toutes les églises consacrées dans ces deux diocèses se fait le dimanche qui suit l'octave de de la Toussaint ; mais cette célébration ne concerne que le clergé attaché à une église consacrée. Or se rappelle ce qui a été dit au mois de juillet : la Dédicace de l'église (*ecclesiae propriae*) est primaire pour le clergé qui la dessert, et secondaire pour le clergé non attaché à son service (*ecclesiae non propriae* ou *alienae*). De plus, comme cette fête a été déclarée fête de notre Seigneur (46), la fête et son jour octave l'emportent, là où ils sont primaires, sur une fête et un jour octave de dignité inférieure.

IN DIOECES. MARIANOP. ET CAMPIVALL.

1887

1898

*In Ipsis Eccles. Consecr.*

19 Nov. — Vesp. a cap. de seq. (Oct. Dedic.) ; comm. 1o præc. (S. Elisab. Hung.), 2o S. Felic. *Vales. (ut simpl.)*, 3o Dom.

20 Nov. — Vesp. de seq. (Præsent. B. M. V.) ; comm. 1o præc. (Oct. Dedic.), 2o S. Felic. *Vales.*, 3o Dom.

19 Nov. — Vesp. de seq. (Oct. Dedic.) ; comm. 1o præc. (S. Elisab. Hung.), 2o S. Felic. *Vales. (ut simpl.)*, 3o Dom.

20 Nov. — In Vesp. (Oct. Dedic.) comm. 1o seq. (Præsent. B. M. V.), 2o S. Felic. *Vales.*, 3o Dom. (47).

au lieu de :

Vesp. de seq., comm. 1o Oct., 2o S. Felic., 3o Dom.

lire :

In Vesp. comm. 1o seq., 2o S. Felic., 3o Dom.

Dox. et R. br. Prim. *Qui natus es.*

(46) Décret général du 4 février 1896.

(47) Les prêtres attachés au service d'une église consacrée, dans les diocèses de Montréal et de Valleyfield, devront corriger dans leur ordo une erreur qui s'est glissée aux vêpres du 20 novembre, pp. 105 et 123, 1 col.) Il faut :

## Mois de décembre

La seule remarque à laquelle ce mois donne lieu, se rapporte à la concurrence de l'office votif du saint Sacrement avec la fête de saint Bibiane, du rite semi-double.

1887

1 DECEMBRIS

1898

Vesp. a cap. de seq. (S. Bibian.); comm. præc. (SS. Sacram.) et fer.

Vesp. de seq. (S. Bibian.); comm. præc. (SS. Sacram.) et fer.

J. S.

(Fin.)

## LES RR. SS. DES SS. NN. DE JÉSUS ET DE MARIE

A Key West

## LETTRE DE LA SUPÉRIEURE GÉNÉRALE

J. M.

MAISON-MÈRE DES SS. NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE,  
Hochelaga, P. Q., 9 mai 1898.

Salut à Marie conçue sans péché, l'honneur de notre peuple.  
Réjouissons-nous beaucoup en ce jour que le SEIGNEUR a fait.

Mes bien chères Sœurs,

Les bruits de guerre qui retentissent si haut dans toute la vaste république américaine, se font entendre jusqu'au sein de notre paisible Canada. Ils n'ont pu manquer d'arriver à vos oreilles. En songeant que l'île de Key West n'est qu'à 90 milles de Cuba, qu'elle se trouve par conséquent sur le théâtre même des hostilités, vous vous demandez peut-être avec anxiété

quelle attitude tiennent celles de nos chères sœurs qui habitent ce rocher. Dans le but de calmer vos légitimes appréhensions, dans le but aussi de vous intéresser et de vous édifier, je vous envoie quelques extraits des lettres si touchantes que nos vaillantes missionnaires de Key West ont adressées à la communauté, depuis qu'il est sérieusement question de guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis. Lors de mon séjour en cette ville, au mois de février, la sourde animosité qui existait depuis longtemps entre les deux puissances commençait à se manifester ouvertement ; on prévoyait déjà qu'il ne faudrait qu'une légère complication des difficultés pour faire éclater la guerre. L'occasion d'en venir aux mains ne tarda pas à se présenter.

Dans la soirée du 15 février, nous étions à la salle San Carlos pour assister à une séance publique donnée par les élèves à l'occasion du couronnement d'une élève finissante. Mgr Moore, évêque de Saint-Augustin, s'y trouvait lui-même ainsi que plusieurs pères jésuites, entre autres, le R. P. Friend, que Sa Grandeur venait de nommer curé de Key West. Soudain, nous ressentîmes une commotion étrange ; on eût dit qu'une des galeries du théâtre s'écroulait... Le calme ne tarda pas à se rétablir et la fête continua. Le lendemain matin nous apprîmes que la commotion avait été produite par l'explosion du "Maine", vaisseau de guerre américain qui avait jeté l'ancre dans le port de la Havane. On ne tarda pas à accuser les Espagnols d'être les auteurs de la catastrophe. On parlait déjà de leur demander un bien sérieux compte des deux cents soixante vies perdues par suite de l'accident.

Dès le 4 mars, on ne considérait plus la guerre comme possible, mais comme assez probable. "La chose advenant, me dirent alors les sœurs, que ferons-nous ? Comme il n'y a pas d'hôpital sur l'île, devons-nous nous offrir aux autorités pour le soin des blessés ?"— "Mon opinion, leur répondis-je, est que ce serait ce que vous auriez de mieux à faire. Néanmoins, je soumettrai vos questions

au conseil à mon retour à la maison-mère." Comme vous le verrez, les événements se sont tellement précipités qu'elles durent agir avant même mon arrivée ici qui eut lieu dans la soirée du 9 avril.

23 mars. — *Lettre de Sr M. Florentine.* — "S'il n'en tenait qu'à nos journalistes inconséquents, il y aurait longtemps que les Américains seraient en guerre ouverte avec les Espagnols. En dépit de toutes ces rumeurs qui se contredisent sans cesse, nous croyons encore à la paix.

5 avril. — *Sr M. de la Visitation.* — Les rumeurs de guerre deviennent de plus en plus menaçantes. Les journaux affirment que la déclaration officielle s'en fera demain. La question à résoudre pour nous est celle-ci : Devons-nous offrir nos services aux autorités militaires et notre maison comme hôpital ? A part le bien spirituel que nous pourrions procurer aux blessés ou aux mourants, nous croyons qu'il y va de l'honneur de la religion et de la communauté de demeurer fermes à notre poste et de nous mettre à la disposition du gouvernement en comptant sur sa protection."

5 avril. — *Sr Jean l'Evangeliste.* — Que vous dire de notre situation ? Elle est bien critique. L'excitation est à son comble sur notre rocher. Chaque jour, nous perdons quelques-unes de nos élèves. La plupart nous quitteront si la guerre se déclare. Mais le bon Maître nous restera : qu'avons-nous à craindre ?... Les Espagnols en veulent à Key West, parce que c'est de ce port que sont partis les vaisseaux flibustiers qui se dirigeaient sur la Havane. A cause de cela, il nous menacent de nous faire voler jusqu'au ciel. Ça ne sera pas encore si mal ; j'en connais, qui ne feraient jamais cette ascension sans l'aide de la dynamite.

9 avril. — *Sr M. Florentine.* — "Comme l'excitation était toujours croissante et que dans toute la ville, on répétait déjà que le

couvent deviendrait un hôpital, j'ai cru devoir aller consulter le R. P. Friend au sujet de la conduite que j'avais à tenir. Il m'encouragea à marcher de l'avant et à offrir notre maison et nos services pour les blessés. Je lui demandai alors s'il n'en ferait pas autant de ses deux écoles paroissiales. "Oui certainement, me répondit-il, offrez-les avec votre maison." Je me rendis immédiatement à l'arsenal où le commandant de la marine a son bureau. On nous reçut avec beaucoup d'égards. Bien, mesdames, dit le commandant, après nous avoir fait présenter des sièges, puis-je vous être utile en quelque chose ? — Je vous remercie, commandant, lui répliquai-je, c'est nous qui venons vous offrir nos services pour vos blessés en cas de guerre. Au besoin, nous mettrons aussi notre maison et nos deux écoles à la disposition des malades, ne nous réservant à nous-mêmes que le logement nécessaire." Sa figure, déjà bienveillante, s'épanouit. "C'est magnifique cela, mesdames, dit-il. Je vais immédiatement communiquer votre offre généreuse aux autorités premières." Puis il ajouta avec bonté : "Je sais personnellement ce que valent les services des religieuses, car j'ai été sous leurs soins pendant la guerre civile." Après un échange de paroles courtoises, nous primes congé des officiers. Du corridor, nous les entendîmes se dire l'un à l'autre : "N'est-ce pas beau cela ?" Nous sortîmes heureuses, convaincues d'avoir accompli une action dont la communauté sera fière.

Maintenant, notre situation actuelle est celle-ci : Notre île est une place aussi sûre qu'une autre, car elle sera bien gardée. Il n'y a que dans le cas où les armées américaines éprouveraient un désastre irréparable que nous serions peut-être en péril. Mais, je le disais au commandant, il faut calculer sur des victoires et non sur des défaites ; autrement, où irait le courage ? Après tout, nous ne mourrons ni une minute avant, ni une minute après l'heure marquée pour chacune de nous, et cela en temps de guerre comme en temps de paix. Cette pensée nous maintient dans le calme et la confiance.



Afin de vous faciliter l'intelligence de ce qui va suivre, je crois devoir vous donner ici quelques explications :

Lors de ma visite à Key West, j'avais décidé que Sr Marguerite de Cortone, malade depuis plusieurs années, Srs Ambroise de Sienne et Antoine de Jésus dont le temps de probation était écoulé, reviendraient à la maison-mère pour les vacances. N'osant trop croire à un si grand bonheur, " Si la guerre se déclarait, m'avaient-elles dit, que ferions-nous ? — Bien, leur avais-je répondu, je ne puis guère prévoir ce que les circonstances exigeront alors de vous. Vous suivrez alors les inspirations de votre cœur " J'avais chargé Sr M. de la Visitation, partie pour le sud six mois avant l'expiration de ses premiers vœux, de venir conduire la petite caravane, afin d'avoir elle-même l'avantage de faire sa retraite de trente jours. Celles d'entre vous, mes Sœurs, qui ont déjà vécu dans les missions éloignées ou qui s'y trouvent actuellement, savent avec quel transport de joie on accueille l'annonce d'une semblable nouvelle. Aussi la pensée de revoir bientôt leur pays, leurs familles, leurs mères et sœurs bien-aimées fait-elle déborder leur cœur de reconnaissance... Mais depuis que ces chères enfants voient la gêne financière occasionnée à leur maison par le départ de leurs élèves, depuis surtout qu'elles pressentent les fatigues, peut-être les dangers qu'auront à subir leurs compagnes lorsqu'elles seront devenues hospitalières pour les blessés, elles ne songent plus au beau voyage projeté, ou si elles y songent, c'est pour nous persuader et se mieux convaincre elles-mêmes que " Dieu leur en demande le sacrifice. " Ne nous donnent-elles pas là un bel exemple de générosité ?

11 Avril. — Sr M. de la Visitation à Mère Martin de l'Ascension. " Avez-vous communiqué à Sr M. Ludger (sœur de Sr M. de la Visitation) le secret de la généreuse faveur que notre mère générale m'a accordée ? Oh ! la joie d'une pareille rencontre eût été trop grande pour nous deux. Dieu m'en demande le sacrifice et

je ne saurais avoir d'autre volonté que la sienne. Quand nous sommes réduites ici à emprunter pour subvenir aux besoins de la maison, il me siérait mal de faire un voyage de plaisir. A plus tard donc le grand bonheur d'embrasser ma bien-aimée sœur, de revoir mes tendres mères et sœurs d'Hochelaga.

Nous le comprenons, le bon Dieu ne nous a comblées, tout dernièrement, d'une si grande abondance de biens spirituels que pour fortifier nos âmes pour le temps de la tribulation. — Il est pénible de voir le nombre de nos enfants diminuer tous les jours, surtout celles des classes avancées. Sr M. Laurentius n'a plus que trois élèves qui n'apportent aucun intérêt à l'étude, si troublées qu'elles sont par l'excitation publique et par la lecture des journaux.

Jusqu'aux premiers jours de la semaine sainte, nous avons laissé les feuilles publiques s'agiter autour de nous, sans ajouter foi à leurs nouvelles alarmantes, lesquelles d'ailleurs étaient contredites par des esprits plus calmes et plus sages. Mais lorsque les menaces de guerre sont devenues si effectives que nous avons vu nos élèves désertir notre couvent, nous avons cru devoir exposer notre situation à notre mère générale. Son œil clairvoyant l'avait d'ailleurs prévue comme possible. En attendant ses sages conseils nous demeurons calmes entre les mains de la divine Providence.

11 Avril. — *Dépêche envoyée à Key West en réponse à la lettre du 5 avril.* — Lettre de Sr M. de la Visitation reçue — Consultez votre évêque sur les questions proposées et donnez-nous-en le résultat. — J'écris.

(Signé) Mère M. Olivier, supre génle.

11 Avril. — *Sr M. Florentine.* "Ce n'est encore pour nous ni la paix, ni la guerre. Notre population est dans un état de surexcitation pénible. Les élèves nous quittent et un grand nombre de personnes ont leurs malles toutes prêtes à boucler au pre-

mier signal de guerre. Il est de plus en plus difficile de maintenir l'intérêt des élèves à leurs études : elles sont toutes terrifiées par le roulement du canon et par l'odeur de la poudre.

A l'intérieur de notre petite communauté cependant, tout est calme, nous conservons même notre gaieté accoutumée.

Ci-inclus, veuillez trouver copie des deux lettres que j'ai reçues hier des officiers de la marine, en réponse à l'offre que nous leur avons faite. Le R. P. Friend m'assurait encore ce matin que nous avons eu là une bonne inspiration et que cette démarche de notre part avait fait une excellente impression sur notre peuple. Le général de Lacey, secrétaire privé du commandant Forsyth, un catholique, a dit au R. P. Friend que le commandant avait écrit à ce sujet une note très élogieuse à Washington. Que le bon Dieu en soit glorifié ! C'est lui qui a donné l'inspiration avec la grâce de la suivre. ”

Sr M. Florentine me raconte ensuite son entrevue avec le consul anglais, M. Taylor, dont les enfants sont à notre couvent de Key West. Comme elle-même et la plupart de ses sœurs sont sujets britanniques, elle crut faire un acte de loyauté en communiquant au représentant de la reine l'offre qu'elle avait faite aux officiers américains. M. Taylor approuva hautement sa démarche ; il lui promit même protection en cas de besoin.

*Le commandant en chef de la marine au commandant de la station navale de Key West. — Je partage cordialement votre opinion. Cette offre est très généreuse et patriotique. Je demande que vous fassiez savoir à Madame la supérieure et aux autres religieuses que je l'apprécie hautement et que je l'accepte en cas de nécessité. ”*

(Signé) W. T. Sampson.

Commandant en chef de la marine etc., etc.

*Le commandant de Key West à Sr M. Florentine.* — J'espère que vous et vos sœurs comprendrez que chaque officier et homme de la flotte se joint au commandant et à moi-même dans une cordiale appréciation de votre action bienveillante. ”

(Signé) Jas M. Forsyth.

Commandant etc.

16 avril *Sr M. Florentine*—A midi, le docteur de la milice a envoyé demander combien de malades nous pourrions recevoir. Trois cents, ai-je répondu. A l'heure même, 4.30 p. m., j'arrive de visiter notre maison et les écoles avec le R. P. Friend, S. J., le R. P. Chidwick, le héros du “ Maine, ” et deux officiers de la marine, dont l'un est le premier chirurgien sur le vaisseau croiseur “ Cincinnati. ” Ce dernier est venu tout exprès pour faire ses calculs. D'après ses plans, il y aura : pavillons au dehors pour cuisine, salle à manger, buanderie, tentes pour les malades, etc. Il est enchanté de nos maisons. Il a choisi les appartements pour pharmacie, salle d'opérations, etc.

Les officiers ne cessent de nous remercier de notre offre. Le R. P. Chidwick dit que nous ne pouvons nous faire une juste idée du bien que nous avons fait par là. ”

12 avril. — *Mgr Moore, évêque de Saint-Augustin à Sr M. Florentine.* — J'approuve entièrement votre manière d'agir. C'est précisément ce que vous aviez à faire. J'espère que votre charité attirera une abondance de bénédictions célestes sur toute votre communauté comme elle vous gagnera sûrement l'estime de plus en plus grande des citoyens de Key West. Je prie Dieu tout puissant de vous bénir et de vous protéger. ”

21 avril. — *Sr M. Florentine.* — Un mot seulement aujourd'hui pour vous tenir au courant de notre situation. Le Dr Hall employé

du gouvernement, a été envoyé de Washington pour préparer l'hôpital. Nous devons lui livrer nos maisons demain ou après-demain; car il doit recevoir les lits ces jours-ci et il désire les placer aussitôt. Il m'a demandé si nous aurions peur de la fièvre jaune! — Non, lui répondis-je, nous n'en aurions pas peur; mais la prudence est une vertu et je crois devoir vous dire que, jusqu'à présent, les autorités civiles n'ont pas voulu accepter les services des religieuses pour cette classe de malades, vu que, n'étant pas natives du pays, elles seraient grandement exposées. — C'est vrai, dit-il, il ne faudra pas vous mettre en contact avec eux. ”

22 avril. — *Sr Thomas de Jésus*. — “... Hier, sœur supérieure reçut l'ordre du commandant en chef de la marine de livrer les maisons. Elle vit alors les élèves réunies et leur annonça que les classes seraient fermées jusqu'après la guerre. Ces chères enfants nous ont laissées à midi. C'était vraiment triste... Elles nous demandaient en pleurant : “Quand reviendrons-nous à nos chères classes ?

Nos anciennes élèves, tant protestantes que catholiques, sont d'un dévouement admirable à notre égard. Elles nous ont offert de déposer dans leurs maisons les meubles que nous voulons sauvegarder.

Le commandant fera poser ici et dans nos écoles les appareils pour la lumière électrique. Il fera aussi emplir nos citernes, presque épuisées par suite de la grande sécheresse. Tous ces travaux seront exécutés aux frais du gouvernement.

Nos sœurs de Tampa ont eu la bienveillance d'offrir l'hospitalité à nos sœurs malades : mais notre chère *Sr M. Damien* n'est pas en état de faire le voyage.

Quelle faveur le bon Dieu nous a faite en nous mettant, avant la guerre, sous la direction des RR. PP. Jésuites ! Ils font leurs propres intérêts des nôtres.

26 avril. — *Sr Marie de la Visitation*. — "... Vendredi après-midi, samedi (22 et 23 du courant), nous avons débarrassé notre maison des pupîtres, bancs, bibliothèque et pianos. Ces meubles ont été déposés chez nos amis. Dix nègres ont été laver la maison du haut en bas. Le major Hall en revoyant le couvent samedi soir, ne pouvait s'expliquer comment tant d'ouvrage avait pu être exécuté en si peu de temps. " Jamais encore, dit-il, je n'ai vu de femmes si diligentes et si énergiques. " — Aujourd'hui, les électriciens sont à poser le dynamo et les fils pour la lumière électrique. D'après le contrat, ils doivent nous pourvoir de deux cent cinquante lumières, lesquelles seront distribuées dans nos trois maisons et sur notre terrain.

Sœur supérieure réserve pour notre usage : la chapelle, la communauté, les deux dortoirs des sœurs, le réfectoire, la cuisine et la buanderie. Notre petit parloir deviendra une pharmacie ; la salle de musique, une salle d'opérations. Sur le même étage, la chambre de sœur supérieure, l'infirmerie et la 1<sup>re</sup> classe sont destinées aux officiers blessés. Le dortoir des élèves, au troisième, et tout le bas de la maison, divisé en cinq pièces, les écoles des garçons blancs et noirs, serviront d'infirmeries pour les pauvres soldats. Deux grands pavillons et des tentes seront levés dans la cour.

Deux médecins de Washington, chargés du futur hôpital, veulent avoir leur bureau au couvent même, afin d'épargner leurs pas et leur temps. Ils demandent aussi, à être pensionnés chez nous. D'après le conseil du R. P. Friend, sœur supérieure a accédé à leur désir. Ces gros messieurs doivent s'installer aujourd'hui même.

Au port, on compte ce soir huit vaisseaux espagnols capturés par les Américains. On a confisqué la cargaison de ces navires au profit du gouvernement. L'un contenait entre autres provisions quatre mille poulets ! Ces malheureux volatiles d'outre-mer sont vendus à l'enchère. En attendant mieux, nos Américains,

vous pouvez le croire, sont enchantés de manger des chapons espagnols.

Vu les travaux qui s'exécutent dans la maison et le peu d'isolement que nous pouvons procurer à une malade, nous avons accepté l'offre que nous a faite Mme Walton d'une chambre chez elle. Prévoyant que Sr M. Damien, ne pourrait éviter l'hémorrhagie dont elle était menacée depuis plusieurs jours, sœur supérieure l'a fait transporter, dès samedi dernier, à cette maison hospitalière et m'a nommée sa compagne. Mme Walton, excellente catholique, est une de nos anciennes élèves. Hier matin, au moment où la voiture venait nous chercher toutes deux pour nous amener à la messe au couvent, Sr M. Damien eut une hémorrhagie assez abondante. Aujourd'hui, à l'heure même où je vous écris, chère Mère, je me lève à tout instant pour assister ma sœur qui expectore le sang. Mme Walton est un ange de charité ; elle est prête à porter secours au premier signe. ”

26 avril. — *Sr M. de la Visitation.* — “ Me voici de nouveau au chevet de notre chère Sr M. Damien. C'est ainsi que je me forme à l'œuvre de ma nouvelle vocation, ma vocation de Sr de charité. Mais je m'imagine que la tâche est plus facile auprès d'une religieuse accoutumée à la souffrance qu'au chevet d'un pauvre diable à la tête fracturée, aux membres fracassés ou aux plaies béantes. Toutefois il doit y avoir de la magnanimité dans ces défenseurs de la patrie. Aussi ne nous laissons-nous pas effrayer par la perspective des horreurs dont nous serons très probablement les témoins.

La transformation de notre maison s'opère, se fait peu à peu. Quand notre hôpital sera tout à fait organisé, nous nous livrerons à l'étude de la physiologie et de la science médicale, à l'aide des livres précieux que vous-même, chère mère, et les dévouées sœurs de la Providence nous avez expédiés. Peut-être les médecins nous donneront-ils même quelques conférences sur la chirurgie ;

puis, avec nos minces connaissances, il faudra nous mettre à l'œuvre. Nous comptons sur les prières de notre chère communauté pour obtenir la force et la lumière dont nous aurons alors un si pressant besoin. ”

28 avril. — *Sr M. Florentine.* — “ Quel retour ne devons-nous pas à votre maternelle sollicitude ! Les paroles encourageantes et pleines de tendresse que vous nous faites adresser, votre bienveillante appréciation de notre bonne volonté et de nos efforts sont plus que suffisantes pour alléger de moitié le poids de nos épreuves présentes et pour donner une nouvelle ardeur à notre dévouement. Il fait bon, à l'heure du sacrifice, de nous sentir soutenues par l'affectueuse sympathie de nos supérieurs ecclésiastiques, de nos bien-aimées mères et sœurs.

D'après la recommandation que vous m'en avez faite, bonne mère, avant de donner au major Hall la liste des religieuses gardemalades, j'ai averti les sœurs qu'elles étaient parfaitement libres d'accepter ou non ce nouvel emploi. Je les priai de me laisser savoir si elles éprouvaient de grandes répugnances, des craintes excessives, si elles se sentaient hésitantes ou irrésolues. Chacune vint m'assurer qu'elle était heureuse, pour la circonstance, de se faire sœur de charité. Rien de plus touchant que la protestation que toutes me firent alors de leur entier dévouement, de leur parfaite obéissance. ”

D'après cette petite chronique, vous comprenez, n'est-ce pas ? le grand besoin que nos chères sœurs de Key West ont présentement du secours de vos prières, et vous reconnaissez le nouveau droit qu'elles ont acquis à notre fraternelle charité par leur sage conduite et leur admirable dévouement. Vous voudrez donc, en récitant les litanies des saints, après votre oraison du matin, avoir l'intention spéciale de solliciter pour elles les grâces qui leur sont nécessaires dans les circonstances exceptionnelles où elles se trou-



vent, et cela, jusqu'à ce que la paix soit conclue entre les deux nations belligérantes.

Vous souhaitant à toutes, mes biens chères sœurs, un regain de courage et de force qui vous permettra d'accomplir comme vous le désirez, le surcroît de travail qu'occasionne toujours une fin d'année.

Je demeure bien cordialement en Jésus et Marie,

Votre toute dévouée,

SR M. OLIVIER, SUPÉRIEURE GÉNÉRALE.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

### LES CATACOMBES DE ROME, PAR MGR PAUL BURCHESI

Quiconque étudie l'histoire de Rome et des monuments que cette ville renferme y trouve un sujet inépuisable de louange et d'admiration.

Rome possède tous les titres de gloire. C'est une ville unique dans l'univers : elle est pour ainsi dire de création divine, et nous l'appelons éternelle.

C'est la patrie de tout le monde, et le sanctuaire de la grande famille chrétienne.

Qui n'a entendu parler des Catacombes de Rome, ces immense souterrains où, sous la persécution, les chrétiens enterraient leurs morts ?

Mgr Paul Bruchési l'éminent archevêque de Montréal, qui a habité Rome pendant plusieurs années, a écrit sur les Catacombes des pages émues. Il a bien voulu permettre à l'éditeur de la *Bibliothèque Canadienne* de les publier.

*Les Catacombes de Rome* forment le cinquième fascicule de la *Bibliothèque Canadienne*.

On peut se les procurer en adressant 15 centins à l'éditeur de la *Bibliothèque Canadienne*, M. Pierre-Georges Roy, 9 rue Wolfe, Lévis.

# REVUE ECCLESIASTIQUE

---

## TABLE DES MATIERES

### DU 3e VOLUME

---

#### No 1 — 1 janvier

	PAGE
1o Saint Pascal Baylon, choisi pour patron des congrès Eucharistiques .....	1
2o L'histoire de l'Eglise. ( <i>7e article, suite</i> ).....	3
3o Saint Pierre et saint Paul, dans les catacombes. ( <i>Gravure</i> ).....	14
4o Dévotion et dévotions : une belle histoire.....	15
5o Denys le chartreux.....	20
6o Décrets et solutions : offices de Notre-Dame de Grâce accordé aux provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa ; <i>missa pro populo</i> , études sur les fêtes supprimées pour le Canada ; doutes divers sur les fêtes dont la solennité est renvoyée au dimanche.....	24
7o Indult aux évêques du Canada, relatif aux fabriques.....	31
8o Bibliographie.....	31

**No 2 — 15 janvier**

	PAGE
1o Léon XIII, ode à la très sainte Vierge.....	33
2o Discours du Pape au sacré collège.....	34
3o MOTU PROPRIO réorganisant le collège grec.	37
4o Lettre de Mgr l'archevêque de Montréal au Sou- verain Pontife.....	40
5o Réponse de Sa Sainteté.....	42
6o Conférences de M. O. Marucchi au collège cana- dien : .....	43
1o Sources. archéologiques et historiques.....	
2o L'histoire des premiers chrétiens.....	
3o La vraie date de la naissance de Notre-Sei- gneur.....	
4o La première origine de l'Eglise romaine..	
7o Indulgences plénières: visite d'église. Explication d'un indult aux évêques du Canada .....	51
8o La presse catholique.....	55
9o Obituaire : M. le chanoine Prince.....	56
10o A l'audience du Pape. ( <i>Gravure</i> ).....	57
11o Le monde religieux : Rome, inauguration du col- lège Ruthène. France, l'héritage Plessis-Bellière.	60
12o Statistique intéressante.....	61
13o Bibliographie : livres recommandés....	62

**No 3 — 1 février**

1o Lettre de Léon XIII au cardinal Rampolla.....	65
2o La foi et la raison. Conférence de M. l'abbé Elie- J. Auclair.....	66

	PAGE
I La raison dans la foi.....	
II La foi dans la raison .....	
30 Conférence archéologique au collège canadien. La venue de saint Pierre à Rome .....	91
I Preuves historiques.....	
II Silence des Actes des apôtres.....	
III Epoque précisée.....	
IV Témoignages archéologiques.....	
40 Saint Léon le Grand, étude historique.....	100
50 Obituaire.....	109
60 Etude sur l'ordo provincial de Montréal pour 1898. ( <i>A suivre</i> ) .....	110
70 Les délégations apostoliques. ( <i>Gravure</i> ). .....	117
80 Décrets et solutions : les indulgences du premier vendredi du mois sont étendues à tous les fiè- les ; transmission de faculté, nouvelle décision du Saint-Office ; burettes en métal.....	119
90 Le monde religieux : Rome, France, Angleterre, Danemark, Suède, Norvège, Afrique, Japon, Chine, Océanie, Etats-Unis, au Klondyke.....	122
100 Bibliographie : ouvrages reçus et recommandés par la <i>Revue</i> .....	126

#### No 4 — 15 février

10 Discours de Léon XIII au patriciat romain .....	129
20 La foi et la volonté. Conférence de M. l'abbé Elie-J. Auclair.....	131
I Les exigences du cœur humain.....	
II La foi catholique satisfait aux exigen- ces du cœur humain. ....	

	PAGE
30 Saint Léon le Grand, étude historique. ( <i>Suite</i> )....	157
40 L'élection de Léon XIII .....	169
50 Etude sur l'ordo provincial de Montréal pour 1898. ( <i>Suite</i> ) .....	
60 Lettre pastorale de l'archevêque de Paris : l'édu- cation. ( <i>Extraits</i> ). .....	187
70 Le monde religieux : Rome, Luxembourg.....	189
80 Bibliographie : ouvrages reçus et recommandés par la <i>Revue</i> .....	190

#### No 5 — 1 mars

10 Conférences archéologiques au collège canadien : abrégé de l'histoire des persécutions. ( <i>A suivre</i> )	193
20 La médaille de saint Benoît. ( <i>A suivre</i> ) .....	208
30 La mission du bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort dans l'Eglise.....	213
40 Etude sur l'ordo provincial de Montréal pour 1898. ( <i>Suite</i> ).....	217
50 Saint Pierre Fourier ( <i>Gravure</i> ).....	220
60 Décrets et solutions : la lunule de l'ostensoir.....	221
70 Le monde religieux : Rome, Orange, Sénégal, Mésopotamie.....	221
80 Bibliographie : ouvrages reçus et recommandés par la <i>Revue</i> .....	224

#### No 6 — 15 mars

10 Lettre de N. T. S. P. le Pape Léon XIII à S. Em. le cardinal Perraud, évêque d'Autun.....	225
---	-----

	PAGE
20 Règles du droit canon.....	227
30 Conférences archéologiques au collège canadien : abrégé de l'histoire des persécutions. ( <i>Suite</i> )....	235
40 La première caisse ecclésiastique au Canada : précis des règles de la Société Ecclésiastique de Saint- Michel. Extraits des procès-verbaux de ses délibérations, 15 septembre 1809.....	240
50 Obituaire.....	245
60 Etude sur l'ordo provincial de Montréal pour 1898. ( <i>Suite</i> ).....	246
70 Décrets et solutions : le binage.....	250
80 Le monde religieux : Rome, etc.....	252
90 Bibliographie : ouvrages reçus et recommandés par la <i>Revue</i> .....	255

### No 7 — 1 avril

10 Discours du Souverain Pontife au sacré collège...	257
20 Conférences archéologiques au collège canadien : abrégé de l'histoire des persécutions. ( <i>Suite</i> )....	260
30 Bref du Souverain Pontife au comité romain de secours pour les chrétiens d'Orient.. ..	267
40 La médaille de saint Benoît. ( <i>Suite</i> ).....	268
50 Obituaire.....	274
60 Une lettre du Pape à Mgr Strossmayer.....	275
70 Etude sur l'ordo provincial de Montréal pour 1898. ( <i>Suite</i> ).....	276
80 Décrets et solutions : chant du <i>Gloria</i> et de l' <i>Ite missa est</i> ; indulgence de l'autel privilégié ;	.

	PAGE
culte dû aux reliques de la Passion ; scapulaire du Mont-Carmel ; pieuses associations ; béné- diction papale.....	279
90 Bibliographie : ouvrages reçus et recommandés par la <i>Revue</i> .....	284
100 Le monde religieux : France, Suisse, Sibérie.....	284

### No 8 — 15 avril

10 Discours de Léon XIII au consistoire du 24 mars	289
20 L'hommage solennel à Jésus-Christ rédempteur. Appel du comité international .....	294
30 Le <i>Pallium</i> .....	301
40 Les Petites Sœurs des Pauvres.....	313
50 Décrets et solutions : propriété ecclésiastique....	316
60 Le monde religieux : France, Angleterre, Irlande et Orient.....	317
70 Obituaire.....	320

### No 9 — 1 mai

10 Mort de S. E. le cardinal Taschereau. I. Lettre de faire-part II. Circulaire au clergé.....	321
20 Conférences archéologiques au collège canadien : abrégé de l'histoire des persécutions. ( <i>Suite</i> ).. ..	323
30 La cathédrale de Westminster. ( <i>Description</i> ) ...	332
40 Le journal d'un évêque. (Mgr Bourget).....	334
50 Journaux catholiques.....	340
60 Au lecteur : traditions indiennes ; usages musul- mans ; monuments druidiques.....	342

	PAGE
7o Etude sur l'ordo provincial de Montréal pour 1898. ( <i>Suite</i> ).....	345
8o Décrets et solutions : nouvelles rubriques gé- nérales du Missel et du Bréviaire. ....	348
9o Le monde religieux : Québec, Abyssinie... ..	350
10o Avis.....	350
11o Bibliographie.....	351
12o Sujet des conférences pour le diocèse de Valley- field, dixième conférence ; juillet 1898.....	352

#### No 10 — 15 Mai

1o Devoirs et bonheur des vrais enfants de Dieu. ( <i>A suivre</i> ).....	353
2o Le Confit hispano-américain.....	361
3o La prononciation du latin.....	367
4o Louis Veillot et le Pape.....	369
5o Etude sur l'ordo provincial de Montréal pour 1898. ( <i>Suite</i> ).....	372
6o Décrets et solutions : de l'admission de certains drapeaux dans les églises.....	376
7o Le monde religieux.....	377
8o Bibliographie.....	382
9o Officiel. Pour messieurs du clergé de Valleyfield.	384

#### No 11 — 1 juin

1o Devoirs et bonheur des vrais enfants de Dieu. ( <i>Suite</i> ).....	385
2o La prononciation du latin.....	392



	PAGE
30 Conférences archéologiques au collège canadien. ( <i>A suivre</i> ).....	395
40 Obituaire....	402
50 Les directions pontificales.....	403
60 Les premiers pompiers de Paris.....	405
70 De Emo Viro Alexandro card. Tascherau, antis- tite Quebecensi.....	407
80 Etude sur l'ordo provincial de Montréal pour 1898. ( <i>Suite</i> ).....	410
90 Décrets et solutions : de l'ordination.....	412
100 Le monde religieux : Rome, France, Prusse, Japon.	413
110 Bibliographie.....	416
120 Officiel. Pour messieurs du clergé de Valleyfield.	416

#### No 12 — 15 juin

10 Conférences archéologiques. ( <i>Suite</i> ).....	417
20 La première caisse ecclésiast. au Canada ( <i>Suite et fini</i> ).	427
30 Décrets et solutions.....	432
40 Etudes sur l'ordo provincial de Montréal pour 1898. ( <i>Suite et fin</i> ).....	433
50 Les RR. SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie à Key-West.....	436
60 Bibliographie : ouvrages reçus et recommandés.....	448